

Cellule des acteurs économiques - Réunion du 05 Octobre 2021

Avant tout, pour votre information, la PIL a fait paraître son dispositif d'aide que vous pouvez consulter sur ce lien :

<https://www.province-iles.nc/actualite/aide-exceptionnelle-pour-soutenir-notre-tissu-economique>

Sur les échanges de ce jour :

- Utilisation des masques :
 - Les acteurs s'interrogent sur l'obligation du masque pour les enfants à partir de 6 ans à à priori cette obligation ne concerne que les écoles et non les lieux publics
 - Certains commerces refusent l'accès aux enfants à questionner la DAE/DASS sur l'aspect réglementaire de cette décision mais il semblerait que les commerces peuvent fixer leurs propres règles d'accès dans les magasins
 - Quelles sanctions appliquer pour les personnes qui refusent de mettre le masque dans les commerces ?
- Secteur de la formation : des questions se posent sur la mise en application du pass sanitaire pour les organismes de formation à traitement du dossier en cours
- La situation d'urgence signalée par le SPADET pour la taxe de magasinage et pour l'allongement des délais de paiement des droits et taxes de 30 à 60 jours n'a pas été réglée à relancer le gouvernement sur cette question qui devient critique
- On signale également une augmentation des surestaries et une diminution des délais de la part des compagnies maritimes. Le SPADET s'est renseigné suite à la réunion - les compagnies maritimes ont répondu qu'historiquement la NC a bénéficié de conditions avantageuses jusqu'à présent et que certaines compagnies sont contraintes d'effectuer des ajustements conséquents.
- Les tensions sur le fret aérien perdurent sur les produits frais et pharmaceutiques
- Une rotation aérienne supplémentaire devrait intervenir à compter du 31/10, les acteurs espèrent que cela pourra régler cette question
 - Voir avec la DAE sur le PCO fret
- Les dérogations demandées sur les quotas ne sont toujours pas signées - cette démarche prenait il y a quelques temps trois jours et s'est considérablement allongée à voir avec la DAE
- Sur l'obligation vaccinale :

- Des questions se posent sur l'activité de la sécurité privée qui devrait être considérée comme secteur sensible
 - La question des EHPAD est évoquée avec le risque sanitaire auprès d'un public fragile
- En attente de la date de la séance du Congrès pour la délibération 26/CP - cette délibération est très attendue
- La ville de Nouméa a confirmé à la CMA l'annulation de tous les évènements municipaux et de toutes les autorisations d'occupation des espaces publics jusqu'au 31/12 (avec possibilité de révision en fonction de la situation sanitaire) : cette décision fragilise beaucoup le secteur de l'évènementiel et de l'artisanat à voir si d'autres communes prennent la même décision